Conférences de la souveraineté alimentaire
En Bourgogne – Franche-Comté

I. Objectifs régionaux de contribution à la souveraineté agricole et alimentaire nationale à horizon 10 ans

1 / Contexte régional et dynamique des filières à 10 ans

Contexte régional :

La Bourgogne-Franche-Comté est riche d'une diversité de filières agricoles, mais qui se trouvent dans des situations contrastées. Les filières céréales, bovins viande, bovins lait et vitivinicole sont particulièrement développées en région. Si les filières laitières et viti-vinicoles se caractérisent par une importante activité de transformation en local, les filières bovins viande et céréales produisent une matière première largement exportée et transformée en dehors de la région. Des synergies positives entre les productions végétales et animales sont à développer. D'autres filières, et notamment fruits et légumes, sont peu développées et ne contribuent qu'à la marge à l'approvisionnement alimentaire local.

Des filières d'excellence à préserver tout en gagnant en résilience : les filières fromages et vins reposent sur des identifications AOP et une gouvernance interne remarquables. Elles sont robustes, très dominantes sur leur territoire malgré des difficultés pour certains vignobles (beaujolais et sud mâconnais). Pour l'instant, seule la Bourgogne est épargnée par la déconsommation de vin.

Des filières bovins viande et lait standard en difficulté à accompagner : l'élevage bovin est exposé à la multiplication des phénomènes extrêmes qui réduisent la qualité et la disponibilité des fourrages et exposent les animaux au risque de manque d'abreuvement ainsi qu'au stress thermique. La région reste essentiellement productrice de bovins maigres engraissés hors de la région. Il s'agit donc de développer une filière engraissement et pour capter une part plus importante de la valeur ajoutée et gagner en souveraineté alimentaire.

Une filière grandes cultures fragilisée dans des zones intermédiaires : la filière céréale fait face à des aléas de production de plus en plus importants dans le contexte de changement climatique sur des zones à très faible potentiel agronomique. Des projets de diversification qu'il faudra approfondir ont été lancés : nouvelles cultures permettant de diversifier les assolements, réintroduction de l'élevage, productions énergétiques (agrivoltaïsme, méthanisation…). Toutefois, la coopérative céréalière dominante sur ces zones, Dijon céréales, se trouve aujourd'hui en grande difficulté financière. Les dispositifs de la PAC sont à orienter pour favoriser le soutien à ces territoires afin de permettre la transition.

Des filières inexistantes mais prometteuses du fait du changement climatique, dont il faut assurer l'émergence. Certaines filières sont quasi absentes de la région, alors qu'elles sont en déficit de production par rapport à la consommation, qui par ailleurs se développe pour certaines productions. Ainsi, la Bourgogne-Franche-Comté ne

produit que 4% des volailles françaises, 2% des œufs, 1% des légumes et 0.5% des fruits, et détient seulement 2% du cheptel porcin. L'élevage hors sol peut être une source de diversification pour les exploitations céréalières de la zone intermédiaire.

Il y a un enjeu majeur à encourager le développement des filières fruits et légumes, avicole et porcine de manière à contribuer à la souveraineté alimentaire et à assurer à la population régionale l'accès à des biens alimentaires locaux et diversifiés.

Un enjeu supplémentaire est **d'assurer le renouvellement des générations agricoles dans un contexte de baisse de la démographie régionale**. En 2025, comme depuis 10 ans, la population régionale diminue alors qu'elle croît toujours en France.

Les conditions météorologiques de ce début d'année interrogent sur **l'adaptation au changement climatique**. Par sa position orientale, la région est particulièrement exposée avec un renforcement du caractère continental. Cette évolution questionne sur les modèles d'exploitation à moyen terme, en particulier l'élevage bovin qui devra être plus résilient, et aller vers plus d'autonomie fourragère. Pour garantir l'alimentation du cheptel, des synergies sont à développer entre les productions végétales et animales. Il se pose également la question de l'accès à l'eau pour l'abreuvement des animaux et le développement de cultures à fortes valeurs ajoutées comme les fruits et légumes.

Dynamique des filières à 10 ans :

- **Viandes** blanches (volaille de chair, œuf, porc) : les volailles de la région représentent 3 % du total des volailles française en 2020. Le potentiel de croissance est significatif avec 170 poulaillers standard et 50 fermiers. Pour les œufs, il est prévu 20 nouveaux poulaillers. Le cheptel porcin représente moins de 2 % du cheptel national, il est prévu d'augmenter de 50 % la production en passant de 400 000 à 600 000 porcs par an ;
- **Ruminants (viande bovine, lait)** : le cheptel régional représente près de 13 % du troupeau allaitant national. Pour arrêter la décapitalisation du cheptel, une hausse de 5 % des naissances est attendue avec un développement de l'engraissement, en particulier à l'herbe. Pour le lait, l'objectif est de maintenir la production en recherchant de la valeur ajoutée sur les productions de fromage. Le contexte pédoclimatique, la hausse des températures et le renouvèlement des générations ne sont pas favorable à une hausse de la production ;
- **Grandes cultures** : les rendements des cultures ont tendance à se stabiliser voire à se dégrader avec la hausse des aléas climatiques. Dans ce contexte, il nous semble difficile d'augmenter la production, même si la part des protéines végétales peut progresser au détriment des céréales ;
- **Viticulture** : les vins de la région sont épargnés par la déconsommation. L'objectif est de maintenir la production tout en recherchant de la valeur pour exporter et défendre le vin français à l'international ;
- **Légumes** : la production régionale est très basse avec 3 000 ha, l'objectif est de progresser de 20 % soit 600 ha, mais cela nécessite la création d'unités de stockage et de transformation.

2/ Fiches par secteur :

1. Viandes blanches (volaille de chair, œuf, porc, lapin)

Rappel des conclusions nationales (précisées dans les synthèses des GS)

Situation :

- Autosuffisance globale proche de l'équilibre sauf pour le poulet (50 % d'importations).
- Dégradation progressive liée à un déficit de compétitivité.

Trajectoire retenue à 10 ans : **400 élevages supplémentaires/an, 10 à 15 Md€ d'investissement sur 10 ans (réalisés par les filières)**

- Volaille de chair :
 - +750 000 tec d'ici 2035
 - 100 % d'autosuffisance
 - **+220 nouveaux poulaillers/an**
 - 8 abattoirs supplémentaires (ou 5 très grandes unités)
 - Investissement total : 2,8 Md€ (amont + aval)
- Œufs :
 - +213 500 teoc en 10 ans
 - +70 poulaillers/an
 - 1,1 Md€ d'investissements
- Porc :
 - Maintien à 2,15 M tec
 - 100 % d'autosuffisance
 - 7 Md€ d'investissements (amont + aval)

Objectifs régionaux à horizon 10 ans

Viandes blanches (volaille de chair, œuf, porc, lapin)

Situation :

- Les cheptels régionaux (chair et œuf) représentent 3 % du total des volailles françaises en 2020. La plupart des ateliers volailles sont situés en ex-Bourgogne, notamment en Saône et Loire, dans l'Yonne et en Côte d'Or. A l'est, seul le Doubs à une production assez importante grâce à des ateliers de poules pondeuses.
- Entre 2010 et 2020, le cheptel de volailles de chair a augmenté de 23 %, passant de 5,5 millions de têtes à 6,8 millions de poulets en 2020. Les départements de la Côte d'Or, de la Saône et Loire et de l'Yonne produisent 90 % des poulets de chair de la région et l'Yonne seul 42 %. Ce dynamisme s'explique par la présence d'un abattoir du groupe Duc dont le potentiel de production n'est pas atteint. La Saône et Loire compte également un abattoir du groupe LDC.
- Le producteur d'œufs Coquy, basé dans le Doubs, a récemment fait l'objet d'un rachat par la coopérative Terre Comtoise, qui développe la production pour valoriser ses céréales via son usine de fabrication d'aliment.

- Le cheptel porcin régional représente 1,6 % du cheptel national en 2020 et son effectif est en baisse de 16 % par rapport à 2010. Les effectifs sont concentrés dans des élevages de grandes tailles à l'ouest avec près d'un quart du cheptel dans l'Yonne. Sur l'ex-Franche-Comté, qui compte près 45 % du cheptel, les élevages sont de plus petite taille avec une part impotante de valorisation dans la charcuterie IGP (Saucisse de Morteau et Montbéliard, porc)

Trajectoire retenue à 10 ans :

- Volaille de chair :
 - + 56 700 Tec
 - Création de 170 poulaillers standard (1 500 m^2) et 50 poulaillers fermiers (600 m^2)
- Œufs :
 - + 7 200 Teoc
 - Création de 20 poulaillers de 30 000 poules
- Porc :
 - + 10 600 Tec, passage d'une production de 400 000 à 600 000 porcs par an
 - Modernisation de 50 élevages et création d'autant
- Lapins :
 - + 230 Tec
 - Création de 5 nouveaux élevages de 600 lapines

Principaux déterminants et enjeux pour atteindre les cibles de production en 2036

- **Des zones intermédiaires étendues avec une faible densité de population**
 La région compte de nombreuses exploitations avec des terres à faible potentiel et des agriculteurs qui souhaitent se diversifier. La densité de population dans ces zones est faible, ce qui devrait rendre l'acceptabilité sociétale moins compliquée.

- **Des modèles économiques viables, avec une forte demande de l'aval**
 Les opérateurs de l'aval disposent d'outil de transformation en particulier en volaille de chair avec des filières de commercialisation dynamique et à proximité du bassin de consommation de Paris.

- **Alimentation animale et gestion des effluents**
 Les exploitations de grandes cultures, qui étaient historiquement tournées vers l'export en Afrique du nord, rencontrent des difficultés de commercialisation. L'élevage peut être une source de diversification et permettre de valoriser la production de céréales. Ces zones sont dépourvues d'élevage et l'épandage des effluents limitera l'apport d'engrais minéral.

2. Ruminants (viande bovine, lait) & chevaux

Conclusions nationales (précisées dans les synthèses des Groupes Sectoriels)

Situation : Autosuffisance encore élevée mais poursuite de la décapitalisation du cheptel bovin

Trajectoires :

- Lait de vache :
 - Passer de 22 à 24 milliards de litres en 2035 – veiller à l'adéquation de la taille des élevages en lien avec les robots de traites
 - Travailler sur la réduction du déficit en matière grasse et viser une meilleure valorisation de la matière protéique

- Viande bovine :
 - Objectif d'auto-approvisionnement : 99 %
 - Engraissement +5 à 6 % des broutards (environ 20 000 tec)

Objectifs régionaux à horizon 10 ans
Ruminants (lait, viande bovine) & chevaux

Situation :

- En 2024, les surfaces toujours en herbe (46 %) représente près de la moitié de la SAU régionale.
- La Bourgogne – Franche-Comté compte 12,6 % des effectifs nationaux de bovins viande et arrive à la troisième place des régions métropolitaines en termes de cheptel allaitants, les deux premières étant la Nouvelle Aquitaine (18,1 %) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (16,3).
- La production régionale de lait est de 1 610 millions de litres de lait, soit 7 % de la production nationale. Plus de la moitié (55 %) de cette production est valorisée sous forme de lait AOP du Massif du Jura, dont une partie sert à la production de Comté, qui est la première AOP de France en termes de volume avec une production annuelle de 70 000 tonnes.
- Le cheval Comtois est la première race de trait de France en termes d'effectifs. Une partie des éleveurs sont spécialisés dans le métier de naisseurs, avec la commercialisation des animaux de première qualité et l'engraissement et la valorisation en viande pour le reste

Trajectoire retenue à 10 ans :

- Viande bovine :
 - Arrêt de la décapitalisation du cheptel avec une hausse des naissances de 5 % d'ici 10 ans
 - Poursuite du développement de l'engraissement, en particulier à l'herbe

- Lait de vache :
 - Maintien du volume de production à 1 610 millions de litres de lait
 - Poursuite de la recherche de valeur ajoutée avec des productions premium
 - Vigilance sur le renouvèlement des générations, voire la création d'élevages pour conserver le potentiel de production

- Viande chevaline :
 - Production de 100 tonnes de viande équine régionale par an et hausse de 20 % des naissances

<u>Principaux déterminants et enjeux pour atteindre les cibles de production en 2036</u>

Maintien des prairies
Les prairies représentent près de la moitié de la SAU régionale, elles présentent en fort enjeux pour la biodiversité. Ces surfaces ne peuvent pas être mises en culture en raison de leur faible potentiel agronomique, l'élevage est la seule solution pour maintenir ces espaces ouverts.

L'eau, condition nécessaire
Dans de nombreux territoires ruraux, l'abreuvement du bétail représente la principale consommation d'eau. En l'absence d'eau, le cheptel ne pourra pas être maintenu. La récupération des eaux pluviales, dont les toitures, mérite d'être développée. Une surface minimum irriguée pour alimenter le cheptel pourrait être prévue.

Autonomie des exploitations
Les aléas climatiques fragilisent l'autonomie des exploitations, absence de la pousse de l'herbe. Des liens sont à développer entre les exploitations de grandes cultures et les éleveurs afin de renforcer cette autonomie. L'augmentation de la production ne pourra se faire au détriment de l'autonomie alimentaire et en eau des exploitations

Attractivité du métiers et renouvèlement des générations
Des exploitations laitières performantes économiquement arrêtent la production de lait pour s'affranchir des contraintes de l'élevage. Il est difficile de trouver des salariés et de renouveler les exploitants partants en retraite. Les exploitations cédantes ont une valeur patrimoniale trop élevée qui est déconnectée de la valeur économique.

Cheval de trait
Une coopérative et un outil d'abattages performants existent sur le territoire avec des éleveurs et des consommateurs. Il faut donc éviter l'export de jeunes chevaux au profit de l'engraissement local à l'herbe. L'élevage équin peut être un atelier de diversification pour les éleveurs laitiers avec une complémentarité pour le pâturage.

3. Grandes cultures

Conclusions nationales (précisées dans les synthèses des Groupes Sectoriels)

Situation : Filière pilier des premières transformations industrielles (alimentation animale, sucre, meunerie, amidon, trituration, malt, éthanol)
• Retour à un déficit des produits agricoles bruts en 2025 (–373 M€)
• Déficit de compétitivité intra-européen identifié comme menace majeure
• Sur-réglementation, coût de l'énergie et des intrants, retard d'innovation
• Forte dépendance géopolitique sur certains intrants (engrais, phytosanitaires)
• Volatilité des rendements liée au changement climatique

Trajectoires : Enjeu : restaurer la compétitivité et reconquérir des segments de transformation pour maintenir la puissance exportatrice et renforcer l'autonomie protéique.

- Farine : +200 000 à +400 000 tonnes en 10 ans (soit 35 000 à 70 000 ha de blé tendre supplémentaires)
 - Remplacer une partie des importations de farines en sachet d'Allemagne par de la production nationale
- Pâtes / blé dur :
 o Reconquête de 1 % de part de marché par an
 o Remplacer une partie des pâtes importées d'Italie (fabriquées avec du blé dur français) par des pâtes produites en France avec du blé dur français
- Alimentation animale :
 - +1 Mt de production d'aliments du bétail (soit environ 150 000 ha) pour accompagner la croissance des filières granivores et l'engraissement bovin • Protéines végétales :
 - Accompagner la croissance des élevages en réduisant la dépendance aux importations (soja Brésil/USA/Argentine)
- Sucre et autres transformations principales : stabilité des volumes

Objectifs régionaux à horizon 10 ans
Grandes cultures

Situation :

- La céréalisation de l'agriculture régionale progresse, même si une grande partie des surfaces en grandes cultures se trouve dans des exploitations en polyculture – élevage. Ce modèle d'exploitation mixte est particulièrement résilient. Des synergies existent entre les productions animales et végétales.
- Les rendements des cultures ont tendance à se stabiliser voire à se dégrader avec la hausse des aléas climatiques. Dans ce contexte, il nous semble difficile d'augmenter la production de grandes cultures, mais sa proportion peut bouger avec un recul des céréales au profit des légumineuses et des protéines.

- Meunerie : existence en BFC d'un tissu de moulins (31 recensés). Ces moulins nécessitent des investissements pour rester compétitifs, notamment face au risque de contaminations par des toxines (outils de tri)
 Un moulin en BFC réalise de l'ensachage, mais cette ligne nécessiterait d'être modernisée.
 A noter une concurrence déséquilibrée avec l'Allemagne pour le marché des sachets, l'enjeu principal est de ne pas perdre le marché de la boulangerie artisanale et industrielle.
- Pâtes / blé dur : moins de 1 300 ha de blé dur en région, avec une valorisation locale (PAT du léonien (39)) pour l'équivalent de 10 ha et transformation dans le département voisin de l'Ain.
 La culture du blé dur est soumise à de nombreuses contraintes climatiques en région. Le risque est particulièrement présent à la « floraison » sur une céréale très sensible, et pèse sur la réussite de cette culture.
- Alimentation animale : en BFC, les fabricants d'aliments pour le bétail (plus de 3 établissements) produisent près de 1,1 million de tonnes d'aliments.

Trajectoire retenue à 10 ans :

- Farine : Les moulins SAUVIN (39) ont un projet de modernisation de leur ligne d'ensachage de farine.

- Pâtes / blé dur : A ce stade, peu d'intérêt en région pour le développement de la production de blé dur. Le seul levier serait une demande organisée pour une réponse de la production, avec à la clef des outils de contractualisation.

- Alimentation animale : Les fabricants d'aliments animaux sont prêts à répondre à une demande croissante d'aliments (pour les granivores et herbivores). Les céréales avec une origine locale sont disponibles pour l'alimentation animale. Pour les oléo-protéagineux (tourteaux notamment), il y a un enjeu fort de développer les ressources locales, car à ce jour ces produits ne sont pas compétitifs par rapport aux produits d'import. Dans la filière Comté, et pour les autres AOP laitières du massif du Jura, l'alimentation du bétail est garantie sans OGM. L'alimentation des vaches laitières avec des protéines non OGM constitue un gisement conséquent pour la filière de grandes cultures.

Principaux déterminants et enjeux pour atteindre les cibles de production en 2036

- **Pertes de marchés à l'export :**

Les céréales, produites dans la vallée de la Saône, étaient historiquement exportées par voies d'eau vers les pays du pourtours méditerranéens. Mais ces marchés se ferment en raison des productions de la mer Noir. Il se pose la question de la commercialisation.

- **Zones intermédiaires :**

La région compte une surface importante de zones intermédiaires avec des sols superficiels, qui sont particulièrement impactés par le changement climatique.

4. Viticulture

Conclusions nationales (précisées dans les synthèses des Groupes Sectoriels)

Situation : produire plus signifie produire mieux et s'adapter.

- Excédent commercial de 12,1 Md€
- Baisse structurelle consommation nationale
- Surproduction et arrachages (100 000 ha cumulés)

Trajectoire :

- Adapter l'offre à la demande
- Réduire volumes structurellement excédentaires
- Offensive export
- Innovation variétale
- Développement nouveaux segments (no/low alcool, vins de France)

Objectifs régionaux à horizon 10 ans

Viticulture

Situation :

- Les vins de Bourgogne, du Jura et de la vallée de la Loire sont pour l'instant épargnés par la baisse de consommation du vin, même si la commercialisation des vins rouge peut devenir compliquée pour certaines appellations. Pour la région, l'enjeu est le maintien de la production qui devient de plus en plus erratique en raison des aléas climatiques et sanitaires. La stratégie régionale repose sur la capacité à réguler la production et rechercher de la valeur pour exporter et défendre le vin français à l'international.

Trajectoire retenue à 10 ans :

- Adapter l'offre à la demande
 - Capacité à réguler la production pour la maintenir à un niveau compatible avec les marchés
 - Renforcer l'export et défendre le vin français à l'international

- Innover pour renforcer la durabilité et la compétitivité
 - Depuis une dizaine d'année la production est erratique, en raison principalement du changement climatique
 - Les AOC ne sont pas figées : l'adaptation du matériel végétal est indispensable avec des cépages existants ou nouveaux, mais cela prend du temps. Pour accélérer les expérimentations, il faut réduire les délais administratifs (INAO). Il faut rester attaché à l'histoire tout en intégrant les innovations.

- Relancer la consommation et la promotion
 - Nécessite de communiquer vers les jeunes pour leur faire découvrir le vin
 - Communiquer sur l'export avec une bannière collective Bleu-Blanc-Rouge sur laquelle pourrait s'ancrer et s'identifier chaque vignoble. L'export est fondamental pour notre région
 - L'œnotourisme est un outil de communication sur les vins, même si cela reste limité en termes de capacité de vente des vins.

<u>Principaux déterminants et enjeux pour atteindre les cibles de production en 2036</u>

- Des risques liés aux aléas de production en du changement climatique et des aléas sanitaires (flavescence dorée, virose…)
- Forte inertie et complexité administrative des procédures dans l'adaptation des produits sous signes de qualité

5. Fruits & Légumes (frais, transformés, pommes de terre)

Conclusions nationales (précisées dans les synthèses des Groupes Sectoriels)

Situation :

- Taux d'auto-approvisionnement F&L frais (hors pomme de terre) : 54,3 % (moyenne 2021-2023)
- 66,7 % hors banane, agrumes et exotiques
- Baisse de 14 points du taux d'approvisionnement en 20 ans
- Balance commerciale F&L transformés : –1,56 Md€ (2024)
- Pommes de terre : autosuffisance 124 % (moyenne 2022-2024)
 - Forte exposition aux aléas climatiques et au stress hydrique
 - Enjeu central identifié : restauration de la compétitivité

Trajectoires : reconquête du marché intérieur, sécurisation des volumes industriels et restauration durable de la compétitivité.

- Objectif global Fruits & Légumes :
 - +5 points de souveraineté d'ici 2030 >> viser 55% de TAA
 - +10 points à horizon 2035
- Pommes de terre transformées :
 - +0,7 à +1,2 million de tonnes supplémentaires en 10 ans : dont +0,2 Mt marché intérieur et +0,5 à +1 Mt export. Progression de la consommation intérieure globale : +0,3 Mt en 10 ans

•Pomme de terre brute : Poursuite de la dynamique export comme matière première industrielle

- Légumes transformés :
- Sécuriser les volumes pour la transformation
- Investissements industriels urgents

Fruits & légumes frais :

- Relancer la compétitivité pour reconquérir le marché intérieur
- Modernisation des vergers, serres et outils de production
- Dynamiser la consommation (enjeu santé publique)

Objectifs régionaux à horizon 10 ans

Fruits & Légumes (frais, transformés, pommes de terre)

Situation :

- Légumes : la production régionale de légumes est très basse avec seulement 3 000 ha. En période estivale, des productions sont perdues en l'absence d'unité de stockage ou de transformation.
- Arboriculture : les professionnels ont souhaité concentrer l'atelier sur la filière légumes. La production de fruits n'a pas été abordée alors que l'étude prospective conduite par le CEP met en évidence une hausse du potentiel de production dans la région en lien avec le changement climatique

Trajectoire retenue à 10 ans :

- Objectif global Légumes : L'objectif est de progresser de 20 %, soit 600 ha, mais cela nécessite localement la création d'unités de stockage ou de transformation qui sont absentes.
- Pommes de terre transformées : les unités de transformation du département de la Marne manque de matière première et commence à solliciter des producteurs de la région. Le potentiel de développement est difficile à évaluer à ce stade. Il existe des besoins de construction d'unité de stockage des pommes de terre avant le transfère dans les unités de transformation
- Pomme de terre brute : la surface régionale est de 900 ha et pourrait progresser de 20 % soit une hausse de 200 ha
- Fruits : point non traité lors de l'atelier

Principaux déterminants et enjeux pour atteindre les cibles de production en 2036

- **Changement climatique**

Le changement climatique entraine une hausse des températures et de l'ensoleillement, ce qui rend le climat de la région plus favorable à la production de légumes. Par contre, pour le volume des précipitations qui reste identique, sa répartition est différente avec l'absence de pluie en période estivale. La production de légumes risque de nécessiter un stockage d'eau de pluie en période hivernale afin de pouvoir irriguer

- **Projets alimentaires territoriaux (PAT)**

Dans le cadre des PAT des légumeries sont en cours de construction, dont celle de Dijon et de la Côte d'Or pour alimenter les collèges du département. La fourniture de légumes de légumes pour alimenter ces structures de transformation risque de poser des difficultés. Il semblerait intéressant de disposer d'une de stockage – surgélation pour stocker les légumes excédentaires et les congés scolaires.

6. Produits de la ruche

Conclusions nationales (précisées dans les synthèses des Groupes Sectoriels)

Situation :

- Taux d'auto-approvisionnement : 49 %, la production française moyenne est de 20 000 tonnes par an
- Vente directe (41 % des volume) et le reste par des grossistes, des conditionneurs et des coopératives

Trajectoires : reconquête du marché intérieur, sécurisation des volumes industriels et restauration durable de la compétitivité.

Objectifs régionaux à horizon 10 ans

Produits de la ruche

Situation :

- Depuis la guerre en Ukraine et le début de la crise inflationniste, les consommateurs se détourne du miel Français qui est désormais considéré comme un produit haut de gamme. Les apiculteurs professionnels (300 à 400 ruches) réduisent leurs cheptels (200 ruches) et cherchent une activité complémentaire pour subsister. Ces mouvements permettent de maintenir le prix bas du miel.
- Le miel d'import mérite d'être plus souvent contrôlé pour en vérifier sa qualité sanitaire et sa composition
- Forte variabilité de production annuelle avec 260 tonnes en 2021 en BFC et 4300 tonnes en 2025

Trajectoire retenue à 10 ans :

- Objectif global : maintien de la production à 2 000 t / an soit 10 % de la production nationale. Les apiculteurs de la région considèrent qu'il n'est pas possible d'augmenter la production nationale ou régionale, faute de client pour cette production haut de gamme.

Principaux déterminants et enjeux pour atteindre les cibles de production en 2036

- **Présence d'un écosystème régionale favorable**

Le centre de formation à l'EPL de Vesoul, la coopérative Naturalim (20 % de la production nationale), une interprofession avec l'ADA et des ressources florales abondantes en lien avec les exploitations de polyculture et l'élevage

- **Changement climatique**

Le développement des périodes sèches est favorable à la production de miel. Les rendements régionaux sont élevés par rapport à ceux du Sud de la France.